



Rapport des fermes à fourrure - 2003

Visons et Renards



CONFIDENTIEL une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in English, please check here.

L'objet de cette enquête est de fournir des estimations annuelles concernant les quantités de peaux écorchées sur les fermes à fourrure au Canada. Les renseignements ainsi recueillis seront utilisés par divers organismes gouvernementaux pour élaborer des politiques et pour répondre à certaines questions importantes concernant le secteur des fourrures.

Les résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, et de la Colombie-Britannique: Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu des accords de collaboration prévoyant le partage des renseignements conclus en conformité avec:

- l'article 12 de la Loi sur la statistique avec les ministères de l'agriculture de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, et Colombie-Britannique.

Si vous vous opposez au partage des renseignements, veuillez nous le faire savoir dans une lettre que vous enverrez, en même temps que votre questionnaire rempli, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Québec seulement: Un accord de collaboration avec L'Institut de la statistique du Québec en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

INSTRUCTIONS

- Lisez attentivement chaque question. Lorsqu'une question ne concerne pas votre ferme, répondez 0.
- Lorsqu'un vison/renard est mort MAIS a été écorché, déclarez-le à la question relative aux écorchés.
- INCLURE visons/renards pris en pension par vous, pour les autres, lorsque vous répondez aux questions de ce questionnaire.
- EXCLURE visons/renards mis en pension chez les autres par vous.

Prière de corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu.

NA 2		Code Régional
	Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)	
NA 1		Téléphone
	Nom de famille	
	Prénom usuel et initiale	
ADR		
	R.R. Case postale Numéro et nom de la rue	
	Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)	
NA 3		Téléphone
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	
NA 4		Téléphone
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	
SPA		Siège social
	Nom de la société par actions (s'il y a lieu)	

VISONS/RENARDS PRIS EN PENSION POUR D'AUTRES AU 31 DÉCEMBRE 2003	
Nom du propriétaire: _____	Nom du propriétaire: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
VISONS/RENARDS VENDUS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 2003	
Nom de l'acheteur: _____	Nom de l'acheteur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
VISONS/RENARDS ACHETÉS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 2003	
Nom du vendeur: _____	Nom du vendeur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____

SECTION A:		Code	Vison (#)	Code	Renard (#)
1.	Vivants, à la ferme au 1er janvier 2003 (a) mâle	921.1		821.1	
	(b) femelle	921.2		821.2	
2.	Achetés en 2003	922		822	
3.	Pris en pension en 2003	923		823	
4.	Nés en 2003	924		824	
5.	TOTAL (additionnez les réponses 1 à 4)				
	ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 12	925		825	
6.	Vendus vivants en 2003	926		826	
7.	Pensionnaires retournés vivants en 2003	927		827	
8.	Écorchés en 2003 (inclus les peaux d'animaux morts et les peaux du printemps)	928		828	
9.	Morts (non-écorchés), inclure les petits	929.1		829.1	
10.	Échappés ou perdus	929.2		829.2	
11.	Vivants, à la ferme au 31 décembre 2003 (a) mâle	930.1		830.1	
	(b) femelle	930.2		830.2	
12.	TOTAL (additionnez les réponses 6 à 11)				
	ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 5	931		831	
SECTION B: PEaux DE VIsONS ÉCORCHÉES					
				Code	Nombre
1.	Foncé			932	
2.	Sauvage et élevage (demi-buff)			933	
3.	Bruns (pastel) (y compris buff, dawn, orchidé)			934	
4.	Saphir			935	
5.	Beige moyen (perle)			936	
6.	Foncé oxidé (y compris iris)			937	
7.	Bleu pâle			938	
8.	Blanc			939	
9.	Gris argent			940	
10.	Gris lavande			942	
11.	Pâle rosé			944	
12.	Acajou (mahogany)			946	
13.	Autres			948	
14.	TOTAL en 2003 (additionnez les réponses 1 à 13)				
	LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QU'AU CODE 928 SECTION A			949	
SECTION C: PEaux DE RÊNARDS ÉCORCHÉES					
				Code	Nombre
1.	Argenté			832	
2.	Perlé platine			833	
3.	Platine			834	
4.	Glacier (bleu pâle)			835	
5.	Roux d'élevage			836	
6.	Croisé d'élevage			837	
7.	Bleu			839	
8.	Ambré, cannelle			840	
9.	Autres			848	
10.	TOTAL EN 2003 (additionnez les réponses 1 à 9)				
	LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QU'AU CODE 828 SECTION A			849	
COMMENTAIRES					